

Ecole

Nom :	Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)
Sigle :	Mines Paris
Type :	Public
Académie :	Paris
Sites de l'école :	Paris, Marseille, Lyon, Sophia Antipolis

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Première accréditation (pas d'antériorité)

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie
Spécialité(s) : Science de la donnée
Voie(s) : Formation initiale sous statut d'étudiant
Site(s) : Paris

Spécialité(s) : Génie de l'environnement et science de la donnée
Voie(s) : Formation initiale sous statut d'étudiant
Site(s) : Sophia Antipolis

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) ;
- Vu le rapport établi par Nadine LECLAIR (membre de la CTI, rapporteur principal), Raja CHIKY (corapporteur), Rudy DERDELINCKX (expert international), Haskyl KHATI--LEFRANCOIS (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 18-19 novembre 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité en science de la donnée, en partenariat avec Albert School, sur le site de Paris	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2028-2029
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité génie de l'environnement et science de la donnée, en partenariat avec ESPCI-PSL et Chimie Paris-PSL, sur le site de Sophia Antipolis	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2028-2029

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Capitaliser l'expérience pédagogique par projets adaptée au nouveau public post-bac
- Continuer à assurer la promotion de ces formations auprès des lycées
- Réfléchir à l'animation des structures d'alumni
- Organiser les parcours d'enseignants et enseignants-chercheurs pour accompagner la montée en puissance des bachelors notamment en province
- Intégrer la formation bachelor dans les processus qualité en cours de déploiement
- Organiser une formation à la pédagogie par projet et à l'évaluation des compétences pour les enseignants recrutés et les enseignants chercheurs

Pour le diplôme bachelor en sciences et ingénierie spécialité Science de la donnée

- Compléter la durée du séjour à l'international pour la diplomation dans le règlement des études
- Etoffer l'équipe d'enseignants permanents pour accompagner les étudiants à la fin de la montée en charge
- S'assurer du processus pour assurer la participation/ formation des professionnels pour les cours et les business dive (projets)

Pour le diplôme bachelor en sciences et ingénierie spécialité Génie de l'environnement et science de la donnée

- Recruter les vacataires socio-professionnels enseignants et enseignants-chercheurs locaux conformément au plan
- Etablir les conventions pour les enseignants-chercheurs identifiés de toutes les écoles partenaires
- Compléter la rédaction détaillée du syllabus de toutes les années

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 19 novembre 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 9 décembre 2025

La présidente
Claire PEYRATOUT

